

LE CANADA JOURNAL QUOTIDIEN

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an... \$3.
do do quatre mois... 1.00
do do un mois... 0.25

ANNONCES

Première insertion, par ligne... 0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.04
Une fois la semaine... 0.03

LE CANADA

Ottawa et Hull, 4 Octobre 1884

QUESTIONS DU JOUR

LA COMMISSION A TORONTO

La commission royale de Toronto a repris ses séances. D'accusateurs les amis de M. Mowat sont devenus accusés, et le front de bataille est changé.

La tentative de l'honorable M. Fraser pour faire retarder la cause n'est pas un signe de courage. M. Fraser se plaint que les accusations contre lui ne sont pas assez précises.

L'examen de l'honorable M. Mowat a révélé de jolies choses. C'est dans le cabinet même de M. Mowat que la déclaration de M. McKim a été rédigée.

M. Mowat n'a cependant pas tout dit, car il s'est plaint souvent que sa mémoire lui faisait défaut.

Ignoble est le mot car il était du devoir de M. Mowat, comme chef du gouvernement, de faire tout en son pouvoir pour sauvegarder la dignité de l'Assemblée Législative.

Au lieu d'encourager la corruption, si corruption il y a eue, M. Mowat devait plutôt l'arrêter dans son origine.

M. Mowat a avoué dans son témoignage que lorsqu'il a porté son accusation devant la Chambre, il ne croyait pas que M. Meredith, le chef de l'opposition, fût compris avec les conspirateurs.

PETITES NOTES

M. Guérin, chargé des explorations hydrographiques au lac Temiscamingue, est de retour à Ottawa.

La nomination de l'honorable M. Irvine comme juge de la Cour de Vice-Amirauté, est parue aujourd'hui dans la Gazette du Canada.

Monseigneur Langevin a dit, ce matin, la messe de sept heures et demie à la basilique. Sa Grandeur dira la messe de huit heures de

main dans la même église et prêchera à l'office du soir.

Monseigneur Bossé, préfet apostolique de la côte Nord, est en ce moment à Ottawa et a eu, hier, une entrevue avec sir Hector Langevin.

EGLISE ST JEAN-BAPTISTE

Fête de N.-D. du Rosaire, fête patronale de la confrérie du saint Rosaire.

A 6 1/2 h. première messe. A 8 h. seconde messe. A 10 h. grand'messe selon le rite Dominicain.

Le soir à 3 1/2 h. vêpres, sermon par le R. P. Pallier, O. M. I., procession du Rosaire, procession du saint Sacrement.

NOS FRÈRES DU CANADA

Conseils des agriculteurs canadiens aux agriculteurs français

Sous ce titre nous lisons dans l'excellente revue pittoresque la Mosaique, que publie à Paris M. Paul Dalloz, les lignes suivantes: "Dans ce recueil, ainsi que dans les nombreux périodiques qui se publient au quai Voltaire, nous avons plus d'une fois rappelé à la mère patrie les enfants qui lui sont restés fidèles sur les bords du fleuve Saint-Laurent."

Les Français du Canada ont une presse populaire, je dirais presque domestique, qui est l'âme du foyer et l'éducatrice du peuple. Elle pénètre dans les hameaux les plus reculés et répand partout la bonne semence.

Ces paroles élogieuses de notre confrère français sont à l'adresse de la Gazette des Campagnes, et nous croyons devoir reproduire le remarquable article qui en fait allusion.

Attacher les enfants à la culture du sol

"Peu de cultivateurs essayent de résoudre par la pratique cette importante question d'attacher leurs enfants à la culture du sol. Malheureusement c'est tout le contraire qui arrive, et l'on ne doit pas s'étonner de ce qu'un grand nombre de jeunes désertent le toit natal pour se livrer à toute autre occupation que celle de la culture du sol."

"Généralement peu de jeunes gens poursuivent la même vocation que celle de leur père. Assez souvent un médecin à l'aîné et pouvant léguer à son enfant une forte clien-

èle verra celui-ci se livrer à l'étude du droit, les fils d'un marchand se feront avocat ou médecin. Cet état de choses n'est pas aussi préjudiciable aux intérêts du médecin ou du marchand qu'il ne l'est au cultivateur, qui perd parfois dans son enfant son meilleur appui, ce qui l'oblige à avoir recours aux étrangers pour cultiver son domaine qui aurait pu l'enrichir et lui permettre d'établir ses enfants d'une manière avantageuse, en agrandissant son domaine et en cultivant avec soin, adé de ses enfants."

"Voulons-nous attacher l'enfant à la ferme et lui faire aimer davantage l'agriculture? Que tout autour de lui soit attrayant et qu'on l'intéresse aux travaux de la culture en lui donnant une légère part dans les profits: traitons-le avec douceur et ménagement. Dès le bas âge, donnons à chacun un petit lopin de terre qu'il pourra considérer comme sien et qu'il cultivera afin d'en retirer le plus grand revenu possible; établissons entre eux une certaine émulation en donnant une plus grande part de profits à celui qui aura réussi à obtenir plus de rendement d'une même étendue de terrain. Par ce moyen vous obligerez l'enfant à cultiver avec soin, et le succès qu'il obtiendra par une bonne culture l'encouragera à entrer dans la voie des améliorations agricoles. Il affectionnera davantage la culture, il s'y attachera, car pour lui ses succès seront une garantie de bien-être pour l'avenir."

VOL DE MALLES

L'arrivée à Montréal de quelques-uns des principaux officiers du département des Postes et certain air mystérieux parmi les employés du bureau, à Montréal, ayant éveillé l'attention, un de nos reporters a cherché à éclaircir ce mystère, et est parvenu à obtenir les renseignements suivants qui paraissent bien fondés.

Il est donc rumeur que, avant mardi, un des sacs de la Malle Royale parti de Québec à destination de Kingston se rendit sans encombre jusqu'à Montréal, mais que, depuis son arrivée ici, ce sac a disparu et on est aujourd'hui à faire des recherches pour le recouvrement des lettres enregistrées qu'il contenait, représentant, dit-on, une valeur d'à peu près \$2,000.

On nous informe qu'il y avait une dizaine de lettres enregistrées et que l'une d'elles contenait au delà de \$200.

M. King, l'inspecteur du bureau de Montréal, étant questionné à ce sujet, se montra des plus discrets et dit qu'il y avait bien quelques irrégularités à constater, mais rien d'extraordinaire ou de nature à intéresser le public. Un fait certain, cependant, c'est que l'inspecteur en chef du département, à Ottawa, M. Dewe, et M. Sheppard, l'inspecteur à Québec, sont ici, et le but de leur mission semble être de faire une enquête sur la disparition des lettres mentionnées ci-dessus.

La rumeur va jusqu'à dire que depuis six mois les malles entre Québec et Montréal ont été volées cinq ou six fois et que, la semaine dernière encore, la malle de Berthier a disparu.

Attendons-nous à d'autres développements.—Le Monde.

MALHONNÉTÉTÉ

Il paraît qu'un banquier de Montréal, sur le point de partir pour aller s'établir aux Etats-Unis, a fait un acte peu digne d'un homme de sa position.

Un ouvrier à qui il devait quelques dollars, le réclama et fut payé, mais le banquier demanda une quittance.

inattendue. Il consulta un avocat et l'affaire allait être portée devant les tribunaux, quand la femme du caissier se présenta et payait elle-même le billet.

B. G.

GRANDE VENTE AU COMPTANT D'EFFETS DE MAISON POUR 1 SEMAINE SEULEMENT 1 COMMENÇANT LUNDI, 15 SEPT.

COUVERTES EN LAINE, la paire: \$1 25, \$1 50, \$1 75, \$2 00, \$2 25, \$2 50, \$2 75, \$3 00, \$3 50, \$4 00, etc., etc.

TOILES A NAPPES, la verge: 18c, 20c, 25c, 30c, 35c et 40c. COTONS & TOILES A DRAPS, la verge: 18c, 20c, 25c, 30c, 35c, 40c, etc.

SERVIETTES, la pièce: 3c, 4c, 5c, 7c, 10c, 12 1/2c, 15c, etc.

Conditions Comptant. BRYSON, GRAHAM & Cie., 152 et 154, rue Sparks.

& CO.

DEMENAGEMENT

M. P. DESILETS, tailleur, coin des rues Dalhousie et St Patrice, désire informer ses nombreuses pratiques et le public en général, qu'il a transporté son établissement au No. 300, rue Dalhousie.

M. P. DESILETS remercie le public du patronage qu'il a reçu jusqu'à présent, et le sollicite de nouveau.

F. DESILETS, Tailleur, 24 sept. 1884.

NOUVELLE Boutique de Barbier

PAR FELIX GRAVEL 34 RUE YORK Nos. 32 et 34 RUE YORK OTTAWA.

J'ai l'honneur d'annoncer au public d'Ottawa en général que je viens d'ouvrir une nouvelle boutique de barbier à l'adresse ci-haut mentionnée. Toute en remerciant mes nombreuses pratiques d'autrefois je m'imprime de solliciter de nouveau leur patronage leur assurant d'avance que je ferai tout en mon pouvoir pour leur donner pleine et entière satisfaction comme par le passé. Je donne une attention toute particulière à la coupe de cheveux des enfants.

ABANDON DU COMMERCE DE DETAIL

Nous avons décidé de discontinuer notre commerce de détail de marchandises sèches et nous offrons aujourd'hui tout notre assortiment à un

IMMENSE SACRIFICE

Toutes nos marchandises sont marquées à moins du prix coûtant. Notre Vente a Sacrifice Est maintenant commencée et se continuera jusqu'à ce que tout le fonds soit vendu SANS RESERVE.

Le stock s'élève à \$75,000, et il faut qu'il parte. RUSSELL, GARDNER & CIE., 66 & 68 Rue SPARKS.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, (comportant les plans et devis), adressées au sousigné, faites séparément et portant respectivement les inscriptions suivantes: (1) "Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Cornwall, Ont." (2) "Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Sherbrooke, P. Q." et (3) "Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Cornwall, Ont." seront reçues à ce bureau jusqu'à VENDREDI le 19 d'OCTOBRE prochain, pour le parachèvement des travaux susdits.

Copies des plans des édifices que l'on se propose de chauffer et un mémoire des ouvrages requis, seront fournis aux personnes qui désirent soumissionner. Ces dernières devront indiquer l'arrangement, etc., de leur appareil, et en fournir un devis bien détaillé.

Les soumissionnaires devront se rappeler que les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées et signées par les soumissionnaires mêmes. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, égal à cinq pour cent du prix de la soumission, et ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsqu'il en sera requis, ou s'il ne complète pas l'ouvrage qu'il aura entrepris. Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 8 septembre 1884.



Chemin de Fer Canadien du Pacifique

DIVISION D'EST. L'ANCIENNE LIGNE TOUJOURS EN AVANT Ligne Courte ENTRE OTTAWA ET MONTREAL Arrangements d'été commençant Lundi, 11 Aout 1884.

Table with columns: BUREAU DES HEUR., Express Direct, Express local, Express de vitesse, Express du soir. Rows: Laisse Ottawa, Arr. à Montréal, Laisse Montréal, Arrive à Ottawa.

D'ELEGANTS CHARS PALAIS sont attachés aux trains de vitesse entre Ottawa et Montréal.

La nouvelle ligne entre Ottawa, Toronto et l'Ouest, ouverte le 11 août 1884: L'Express du jour quitte Ottawa à 12.15 pm

" Arr. à Toronto à 10.00 pm " du soir quitte Ottawa à 11.35 pm " Arr. à Toronto à 8.45 am " du jour quitte Toronto à 9.00 am " Arr. à Ottawa à 6.55 pm " du soir quitte Toronto à 7.40 pm " Arr. à Ottawa à 4.50 am

Chars palais élégants sur les trains du jour. Chars dorés somptueux sur les trains du soir. Connections à Smith's Fall, pour Brockville et le chemin de fer du Grand Tronc; aussi pour le chemin de fer Utica and Black River et ses nombreuses connections pour le sud et l'est.

Connections à Toronto pour tous les points à l'ouest, sud-est et nord-ouest. Pour les billets, le prix du passage, les sièges dans le char-salon, la table du départ des trains pour le haut de l'Ottawa et tous les autres stations locales et autres informations concernant les passagers s'adresser au bureau des billets. 42 RUE ELGIN. GEO. W. HIBBARD, Assistant-Agent-Général des Passagers; ARCHER BAKER, Surintendant-général; W. C. VANHORNE, Vice-Président.